

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTOS
« Polytech around the world »**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Date de naissance :

Merci de cocher la case ci-dessous :

Je certifie avoir pris connaissance et accepter dans son intégralité le règlement du concours photo « Polytech around the world ».

Fait à

Le

Signature de l'intéressé ou de son représentant légal (si mineur)

.....

FORMULAIRE DROIT A L'IMAGE CONCOURS PHOTO
« Polytech around the world »

> Je soussigné.e,

Nom :

Prénom :

Merci de cocher votre spécialité :

PEIP IAI MM MP EBE

Déclare autoriser Polytech Anancy-Chambéry, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège social est situé 5 chemin Bellevue, 74940, Anancy-le-Vieux, à utiliser et diffuser l'image (photographie) réalisée **dans le cadre du concours photo « Polytech around the world »** qui se déroulera **du 27 août au 27 octobre 2018 minuit.**

L'image susmentionnée est susceptible d'être diffusée sur le ou les supports suivants : site internet, page facebook, compte instagram, écran TV Polytech, plaquettes de l'école à titre gracieux pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la date de la signature de cette autorisation.

L'image susmentionnée sera utilisée par Polytech Anancy-Chambéry pour la finalité suivante :
« Polytech around the world »

Polytech Anancy-Chambéry s'engage :

- à ne pas reproduire ou diffuser la (ou les) photographie(s), le film et/ou l'enregistrement susmentionnés, utilisés pour une destination différente de celles prévues dans le cadre du présent acte, devront faire l'objet d'une demande d'autorisation expresse et spéciale de Polytech Anancy-Chambéry.

- à ne faire aucune exploitation commerciale de la ressource ainsi produite.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données me concernant, sur simple demande adressée à communication.polytech@univ-smb.fr

Fait à

Le

Signature de l'intéressé ou de son représentant légal (si mineur)

.....

REGLEMENT CONCOURS PHOTOS
« Polytech around the world »

Article 1 :

Le service communication de Polytech Anancy-Chambéry organise à partir du **27 août 2018**, un concours photos avec pour thème : « **Polytech around the world** »

Les étudiants de Polytech Anancy-Chambéry effectuent une photo « selfie » à l'étranger : à côté d'un monument célèbre, sur un lieu mythique ou tout autre lieu permettant de reconnaître le pays.

Chaque étudiant participant devra remplir et signer les formulaires d'inscription et droit à l'image envoyés par mail.

Chaque signature et envoi de photo, oblige la personne à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation. La participation est gratuite et ouverte à tous les étudiants de Polytech Anancy-Chambéry.

Article 2 :

Chaque participant est invité à envoyer une seule photo.

Chaque participant doit envoyer sa photo par mail à communication.polytech@univ-smb.fr et nommer sa photo sous le modèle « prénom.nom-année de formation_spécialité ». La date limite de réception des photos est fixée au **27 octobre 2018 minuit** (date d'envoi faisant foi). Les photos jugées incorrectes ou indécentes seront supprimées.

Article 3 :

Tous les participants autorisent Polytech Anancy-Chambéry à utiliser les images sur ses différents supports de communication : site internet, page Facebook, compte Instagram, plaquettes école, écrans TV Polytech.

Les participants dont la photographie a été sélectionnée autorisent la représentation gratuite de leur photographie dans le cadre du concours. Les participants autorisent également la diffusion et l'exploitation de leur photographie par l'université notamment dans le cadre de la promotion des activités de Polytech Anancy-Chambéry. Les modalités de l'autorisation seront arrêtées dans un formulaire d'autorisation d'utilisation d'image signé par l'étudiant.

Article 4 :

Les participants, auteurs des photos sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent. Ils doivent impérativement compléter le formulaire relatif à l'autorisation d'utilisation d'image en même temps que le formulaire d'inscription, tous deux envoyés par mail.

Article 5 :

Deux prix seront remis :

Prix du public : les photos seront soumises au vote sur la page Facebook et le compte Instagram de Polytech Anancy-Chambéry, la photo qui aura obtenu le plus de like sera récompensée.

Prix Coup de cœur : le service communication de Polytech Anancy-Chambéry sélectionnera sa photo coup de cœur qui sera elle aussi récompensée. La photographie sera jugée sur le respect du thème, son originalité et son côté décalé.

Les 2 gagnants recevront chacun un pack de goodies Polytech. Les résultats du concours seront annoncés le **3 décembre 2018**.